



Séance du 5 novembre 2010

Remarque

Les comptes rendus détaillés des débats de l'Autorité de la statistique publique ne sont pas publics.

Le texte ci-dessous expose toutefois les sujets abordés et les décisions ou avis qui en sont éventuellement issus.

**La séance est ouverte à 9h00,
sous la présidence de M. Paul Champsaur**

1. ELARGISSEMENT DE LA LISTE DES INDICATEURS DU CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Pierre Audibert, directeur de la diffusion et de l'action régionale à l'Insee, expose les principes du calendrier élargi tel qu'il pourrait être mis en œuvre dans le courant de l'année 2011.

Conclusions

Les membres de l'Autorité de la statistique publique sont très attentifs à cette première proposition d'élargissement du calendrier prévisionnel, symptomatique d'une large adhésion de la statistique publique à ce projet.

→ Les membres de l'Autorité souhaitent une plus forte participation des producteurs de données dans le domaine de la santé et de la protection sociale, en particulier de la part de la Drees.

→ Les membres de l'Autorité recommandent un délai de publication rapide, courant 2011, sous le pilotage de l'Insee qui proposera des extensions de ce calendrier au moins une fois par an à l'Autorité.

Priorité sera donnée aux statistiques publiées par les organismes de gestion sociale (Cnaf, cnam, cnav...) et aux résultats des enquêtes labellisées par le Cnis.

→ Les membres de l'Autorité indiquent que la mise en œuvre du calendrier élargi fera l'objet d'une large communication de l'Autorité de la statistique publique, en direction du service statistique public, de ses ministères de tutelle et en direction d'un public plus large via le site internet de l'Autorité.

→ Les membres de l'Autorité proposent que la question de la qualité des chiffres provenant des conseils généraux fasse l'objet d'un prochain échange au sein de l'Autorité.

2. LA CERTIFICATION : PRINCIPES ET PROCEDURES

Alain Chappert et Jean-Pierre Puig, inspecteurs généraux de l'Insee, font le point sur la mission qu'ils mènent sur la certification de la statistique publique. Ils évoquent tout d'abord une version provisoire de la partie de leur rapport concernant la proposition d'une procédure. Ils présentent ensuite un point d'étape sur les autres composantes de leur mission telle qu'elle leur a été confiée par le président Paul Champsaur dans leur lettre de mission.



1_6_65_Lettre_ASP.
pdf

L'objectif central de la certification est de renforcer la confiance dans la qualité des statistiques publiques.

Le rapport final sera présenté en mars 2011. Il proposera un programme de certification pour les deux ans à venir, accompagné d'éléments sur les moyens nécessaires à la réalisation de ce programme.

Conclusions

La version provisoire du rapport sur la certification propose un dispositif réaliste et efficace pour faire progresser la confiance dans les statistiques publiques. Elle permet de travailler dans un contexte de bonne collaboration avec le Cnis, tout en ouvrant la voie à d'autres possibilités dans l'avenir.

→ *Les membres de l'Autorité approuvent ces propositions.*

→ *Les membres de l'Autorité proposent que le mot « certification » soit remplacé par « labellisation des statistiques issues des sources administratives ».*

→ *Les membres de l'Autorité précisent que l'Insee fera, avant le mois de mars 2011, une proposition quant à la délibération à adresser au ministre pour la modification des textes telle que proposée dans le rapport.*

Les rapporteurs feront, en mars 2011, des propositions pour les certifications (ou labellisations des statistiques issues des sources administratives) des deux années à venir, accompagnées d'estimation de moyens pour y parvenir.

3. INFORMATION SUR LE RECENSEMENT EN FRANCE, SUITE A LA CONTROVERSE SUR LE RECENSEMENT AU CANADA

Stéfan Lollivier, directeur des statistiques démographiques et sociales à l'Insee, présente le contexte international ainsi que les cas européens et français qui définissent le cadre des recensements de la population.

Le cadre européen fournit une vision plutôt limitative des sujets à traiter par les recensements de population.

Le modèle dominant en Europe est celui d'un « recensement léger ». La méthode de « dépôt/retrait » du questionnaire, telle qu'elle est pratiquée en France, n'autorise qu'un nombre limité de questions simples.

4. LA STATISTIQUE PUBLIQUE DANS LA PRESSE

Les membres de l'Autorité examinent les suites à donner aux différents articles de presse relatifs à la statistique publique.

Ruptures d'embargo :

→ *Il sera rappelé dans le rapport 2010 les règles à respecter en matière d'embargo.*

Statistiques de délinquance :

→ *Une audition de M. Bauer, président du Conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), sera organisée en 2011.*

Immobilier :

→ *Ces statistiques sont établies par les notaires et devront faire l'objet « d'une certification » ou « labellisation des statistiques issues des sources administratives ».*

4. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 JUIN 2010

Les membres de l'Autorité approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 23 juin 2010.

5. QUESTIONS DIVERSES

Le 17 juillet 2010, l'Autorité de la statistique publique a émis un avis favorable au projet de décret portant création de l'établissement public du groupe des écoles nationales d'économie et statistique.

La séance de l'Autorité est levée à 12h15

La prochaine séance de l'Autorité aura lieu le jeudi 16 décembre 2010

ASSISTAIENT A LA SEANCE

Monsieur Paul CHAMPSAUR
Président

Monsieur Yves FRÉVILLE
Vice- Président

Monsieur Francis MER
Ancien ministre,
Président du conseil de surveillance du groupe Safran

Monsieur Philippe LE CLÉZIO
Membre du Conseil économique, social et environnemental

Monsieur Jean GAEREMYNCK
Président du comité du secret statistique
Membre du Conseiller d'Etat

Monsieur François ECALLE
Magistrat à la Cour des comptes

Monsieur Philip DANE
Inspecteur général des finances
Président du comité interministériel d'audit des programmes (CIAP)

Monsieur Pascal PENAUD
Inspecteur général des affaires sociales

EXCUSÉS

Monsieur Bruno DURIEUX
Ancien Ministre
Président du comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

Monsieur Jean-Pierre LE GLEAU
Chef du département de la coordination statistique à l'Insee

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE

Monsieur Philippe CUNEO
Directeur de la coordination statistique et des relations internationales à l'Insee

Madame Dalila VIENNE
Rapporteur de l'Autorité de la statistique publique

Madame Brigitte BAILLY-SAINTE-CLUQUE
Collaboratrice du Président

Présentation concernant l'élargissement du calendrier prévisionnel

Monsieur Pierre AUDIBERT, Directeur de la diffusion et de l'action régionale à l'Insee
Monsieur Aurélien Daubaire, Responsable de la communication externe à l'Insee

Présentation sur la certification

Monsieur Alain CHAPPERT, Inspecteur général de l'Insee
Monsieur Jean-Pierre PUIG, Inspecteur général de l'Insee,

Présentation sur le recensement

Monsieur Stéfan LOLLIVIER, Directeur des statistiques démographiques et sociales à l'Insee